

## **Motion de l'Assemblée de l'École d'études politique au sujet de la coupure paramétrique de 3,5 % de l'enveloppe de base du Budget 2022-2023 de la Faculté des sciences sociales**

**Attendu que** les facultés (donc les départements et écoles) et les services se sont vus imposés de nombreuses mesures d'austérité budgétaire au cours des dernières années<sup>1</sup>;

**Attendu que** l'École d'études politiques a réduit le nombre de ses cours au premier cycle de 25 %, ainsi que le nombre de ses professeur.es à temps partiel de 40 %, en 2016-2017;

**Attendu que** l'administration centrale est toujours dans un état d'hypertrophie bureaucratique qui se caractérise notamment par le dédoublement de plusieurs fonctions et services avec les facultés<sup>2</sup>;

**Attendu qu'**une coupure paramétrique de 3,5% de l'allocation de base en 2022-2023 pénalise les facultés, donc les départements et les écoles, sans discernement pour la qualité de leur gestion respective ;

**Attendu qu'**une coupure paramétrique de 3,5% de l'allocation de base n'est possible qu'en réduisant le soutien aux activités qui enrichissent directement la qualité de l'expérience étudiante, parmi lesquelles l'embauche d'auxiliaires d'enseignement, les conférences et les ateliers, ainsi que les programmes de mentorat;

**Attendu que** cette coupure paramétrique de 3,5%, glissée dans le Budget 2022-2023, n'a fait l'objet d'aucune consultation publique et ne présente aucune justification si ce n'est le traditionnel fétichisme de l'équilibre budgétaire<sup>3</sup>;

**Attendu que** l'administration centrale prévoit dépenser plus de 51 millions de dollars en frais d'honoraires et services contractuels (consultants externes) en 2022-2023<sup>4</sup>;

---

<sup>1</sup> Bulletin de juillet 2022 de l'Association des professeur.es de l'Université d'Ottawa (APUO), reçu par courriel le 25 juillet 2022.

<sup>2</sup> Mentionnons ici, entre autres exemples de dédoublement, les communications. L'hypertrophie bureaucratique s'illustre également, entre autres exemples, par un Bureau du développement (Vice-rectorat des relations extérieures) de 38 personnes et un Bureau de la gestion du risque (Vice-rectorat aux finances et à l'administration) de 28 personnes. Source : Christian Rouillard, *Administration et gouvernance de l'Université d'Ottawa – bicaméralisme et managérialisme*, Document de travail, 2021.

<sup>3</sup> Livre du Budget 2022-2023, p.13 ([https://www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/sites/www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/files/livre\\_du\\_budget\\_2022-2023\\_fr.pdf](https://www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/sites/www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/files/livre_du_budget_2022-2023_fr.pdf), consulté le 23 août 2022).

<sup>4</sup> Livre du Budget 2022-2023, p. 16.

**Attendu que** le fonds de fonctionnement de l'Université se voit amputer en 2022-2023 de plus de 43 millions de dollars qui sont versés dans d'autres fonds, donc plus de 25 millions de dollars dans le fonds d'immobilisation<sup>5</sup>;

**Attendu qu'en** vertu des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, le Budget 2022-2023 prévoit un excédent de 13,7 millions de dollars<sup>6</sup>;

**Attendu que** l'Université possédait au 30 avril 2021 une encaisse et des placements à court terme de plus de 300 millions de dollars<sup>7</sup> ;

**Attendu que** l'Université possédait au 30 avril 2021 des placements à long terme de plus de 1,2 milliard de dollars<sup>8</sup> :

**Il est proposé** que l'administration centrale renoue avec la gouvernance collégiale propre à une université, soit beaucoup plus créative en refusant d'appauvrir l'expérience étudiante par le biais de coupures paramétriques et, plutôt, mise sur l'intelligence de notre communauté en la consultant directement pour :

- (1) faire une analyse exhaustive de la situation financière réelle de l'Université;
- (2) élaborer différents scénarios pour accroître l'efficacité, l'efficience et l'économie budgétaires sans pénaliser l'enseignement et la recherche ;
- (3) accroître la transparence et la collégialité de nos processus décisionnels.

*Nous, les membres de l'Assemblée de l'École d'études politiques, sommes disponibles pour appuyer l'administration centrale en ce sens et l'assurons de notre vigilance pour la suite des choses.*

---

<sup>5</sup> Idem, p. 17.

<sup>6</sup> Idem, p. 19.

<sup>7</sup> États financiers consolidés de l'Université d'Ottawa, Exercice clos le 30 avril 2021, p. 1 ([https://www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/sites/www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/files/2021-04-30\\_university\\_of\\_ottawa\\_fs\\_fre\\_online.pdf](https://www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/sites/www.uottawa.ca/financial-resources/financial-planning/files/2021-04-30_university_of_ottawa_fs_fre_online.pdf), consulté le 23 août 2022).

<sup>8</sup> Ibid.